

à Monsieur **louis Le Franc**
Préfet d'Indre et Loire

Objet: Hôtel Liberté. Relogement des occupants **Demande de rencontre**

Contact: Frédérique POULAIN : 06 17 33 18 18 - Louis BARRAUD: 02 47 28 54 41

Monsieur le Préfet,

Nous revenons sur les termes de l'entretien fort courtois que nous avons eu le vendredi 29 juillet en fin d'après-midi avec un membre de votre cabinet à propos des graves conséquences humanitaire qu'entraîne la coupure d'électricité pour les occupants de l'ex hôtel Liberté de Tours Nord.

Nous apprenons par la presse que depuis le samedi 30 une mobilisation de tous les acteurs de la ville concernés par l'hébergement travaillent en étroite collaboration avec la préfecture pour trouver des solutions rapides et opérantes pour tous y compris pour ceux dont la situation au regard de leur séjour en France n'est pas encore régularisée.

Comme vous le savez **Chrétiens-Migrants** héberge, depuis plusieurs années dans cet immeuble des personnes étrangères en attente de titres de séjour. Actuellement nous louons 6 studettes pour loger 19 personnes (7 adultes et 12 enfants - dont 4 mineurs isolés) dont les dossiers sont en cours et qui, selon nos analyses, ont tous vocation à rester en France.

Notre association a réglé pour le mois d'août la totalité des loyers (300 euros par studette) comprenant la fourniture d'électricité dont la coupure nous cause un préjudice conséquent. Nous sommes donc directement concernés par cette recherche urgente de solutions de relogement pour ces personnes et particulièrement intéressés par leur prise en charge par les services sociaux.

Cependant restant fidèles au mandat que nous donnent depuis des années les nombreux donateurs privés qui nous soutiennent et qui s'inquiètent gravement de la situation, nous sommes disposés à envisager de participer à la mise en place de solutions pérennes pour un relogement équivalent de ces personnes ainsi qu'à leur accompagnement social que nous leur donnons avec l'aide de nos réseaux de partenaires. (1)

Nous vous demandons donc de nous recevoir très rapidement afin d'envisager avec vous comment nous pouvons nous associer au règlement positif de cette délicate situation.

Dans cette attente, croyez monsieur le préfet en l'assurance de notre haute considération.

Frédérique POULAIN Présidente Louis BARRAUD Relations Extérieures

(1) Notamment avec le RESF37 concerné par la situation des enfants scolarisés et la LDH qui soutiennent notre demande

Copie :

- Monsieur le Président du Conseil départemental
- Monsieur le Maire de TOURS